

Qu'est-ce qu'ils en disent ?



« Depuis la mise en place de la cellule, on se sent beaucoup plus à l'aise pour répondre aux questions des élèves et leur parler de ce qui nous pose problème dans leur comportement. »

« La cellule nous a permis de mettre en place une collaboration avec le centre de planning familial qui répond à nos attentes. »



« Depuis que la cellule est connue et agit dans l'école, nous savons mieux prévenir et gérer les situations critiques et les actes abusifs. »

« Grâce aux animations EVRAS organisées par la cellule, nous avons découvert des outils pour parler de plaisir et de sexualité avec les élèves. »



« Aujourd’hui, les familles nous font plus confiance dans la manière dont nous abordons ces questions avec les élèves. »

Renseignements pratiques

**Fédération Laïque de Centres
de Planning Familial – FLCPF**
Rue de la Tulipe 34 - 1050 Ixelles
02 502 82 03
www.planningfamilial.net - www.evras.be
flcpf@planningfamilial.net

Contact et information
ssoussi@planningfamilial.net



**FÉDÉRATION LAÏQUE
DE CENTRES
DE PLANNING FAMILIAL**

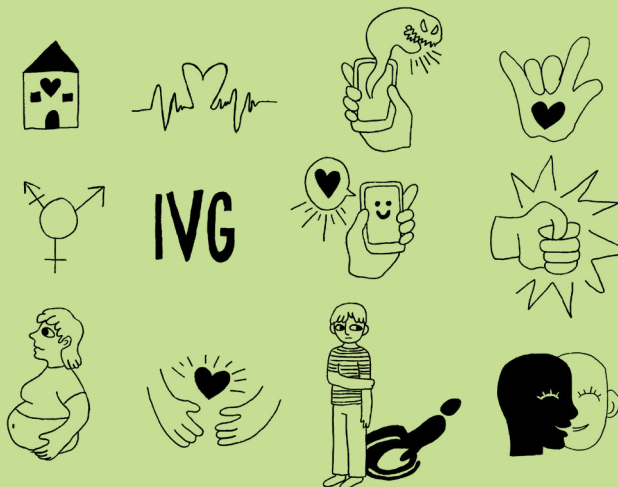
Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles,
de la COCOF et de la Région wallonne



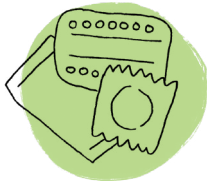
Conception graphique : Éloïse Pineau (eloisepineau.wordpress.com)
Éditeur responsable : David LECLERCQ, 34 rue de la Tulipe, 1050 Bruxelles



Une cellule EVRAS dans l'enseignement ordinaire ?



Des élèves vous posent des questions sur l'amour, l'amitié, la sexualité ? Vous constatez des comportements d'ordre sexuel ou relationnel qui dérangent ? Vous estimez important d'informer les élèves sur les relations amoureuses, la contraception et les infections sexuellement transmissibles mais vous ne savez pas comment aborder ces sujets avec eux ?



Distinguer les différents cercles de relations, apprendre le schéma corporel et intégrer les notions de plaisir, de consentement, d'intimité, de respect de soi et des autres sont des préalables à une vie relationnelle et amoureuse choisie et épanouie qui s'apprennent aussi à l'école !



La création d'une **cellule EVRAS** permet aux institutions scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'apporter des réponses concertées aux besoins des élèves et de mener une **action de prévention précoce** en santé publique qui outille l'élève pour une meilleure entrée dans l'adolescence et la vie d'adulte.

La Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF) propose un **accompagnement méthodologique** aux directions et aux équipes de l'**enseignement fondamental et secondaire ordinaire** qui désirent intégrer l'EVRAS dans leur projet d'établissement.



Que propose la FLCPF ?

Un **accompagnement de qualité, structuré et adapté qui s'appuie sur une méthodologie de promotion de la santé.**

Pour mettre en place une cellule EVRAS dans votre école, la FLCPF propose une **expertise** et une **méthodologie structurée et efficace**, adaptée aux élèves.

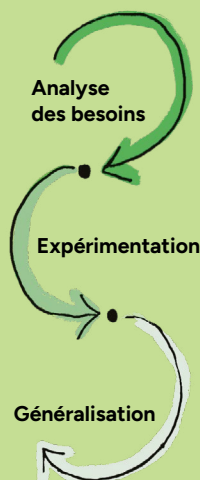
Un-e **accompagnateur·rice formé·e et expérimenté·e**, anime, guide et soutient l'action de la cellule pendant **trois ans**.

Une méthodologie en trois étapes :

La première année permet d'**analyser les besoins**, de s'informer, de se former et de créer des collaborations avec des intervenant·es extérieur·es (PMS, PSE, Centres de Planning Familial, AMO, etc.).

La deuxième année laisse place à la **phase d'expérimentation** de projets (animations, campagnes d'informations, mise en place de lieux d'écoute, etc.).

Enfin, une dernière année est nécessaire pour **généraliser le projet** à l'ensemble de l'école et le pérenniser.



Des actions et des services complémentaires

Nous pouvons aussi faire appel à des **expert·es** sur des sujets pointus, animer des rencontres avec les parents et des journées pédagogiques, fournir des ressources documentaires et des outils d'animation adaptés ou participer ponctuellement aux réunions d'enseignant·es.

La FLCPF propose également un programme complet de **formations** «EVRAS» et dispose d'un Centre de **documentation** et d'information spécialisé (CEDIF).

Comment initier une cellule EVRAS ?

Tout d'abord, il est nécessaire d'identifier des collègues volontaires et motivé·es, en contact direct avec les élèves et prêts à s'investir activement dans la cellule – enseignant·e·s, éducateurs·rices, personnel paramédical, etc.

Vous adressez ensuite votre demande à la FLCPF qui prendra rendez-vous avec vous pour analyser ensemble les besoins et les collaborations envisageables. Sur la base de cette première rencontre, la FLCPF soumettra à la direction une convention d'une durée de trois ans et désignera un-e accompagnateur·rice pour construire avec vous un projet adapté à vos besoins.



A quoi cela vous engage-t-il ?

Collaborer avec la FLCPF pour mettre en place une cellule, c'est s'engager à :

- Soutenir le projet en tant que direction
- L'intégrer au projet pédagogique de l'établissement
- Respecter le rythme mensuel des réunions et garantir la stabilité du groupe
- Rédiger un rapport d'activité mensuel et annuel
- Réaliser des actions de promotion de la santé et des collaborations
- Poursuivre le projet au-delà des trois ans d'accompagnement